



**ENSEMBLE
& SOLIDAIRES**
UNRPA

L'union fait la force.

«Nom_complet»
«Adresse_1»
«Adresse_2»
«Complément»
«Code_postal» «Ville»

COURRIER DE L'UNION
N° 82 – février 2021

Bulletin d'information des responsables
fédéraux, de sections, et des adhérents.

PLUS QUE JAMAIS ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

L'année 2020 restera comme une année marquée par la pandémie du COVID 19. Cette pandémie a aussi révélé l'immense besoin de solidarité des retraités. Les retraités ont été eux aussi solidaires vis-à-vis de celles et ceux qui ont lutté contre la maladie.

Les répercussions de cette pandémie ont fortement contrarié l'activité de nos sections et de nos fédérations. Dans ce contexte nos bénévoles et nos adhérents ont dû surmonter de nombreuses difficultés : plus d'accès aux salles pour se rencontrer, annulation de sorties, de séjours de vacances.

Dans ce moment particulier de confinement, de restrictions d'accès aux soins nos sections ont dû faire appel à l'imagination pour rompre l'isolement, parfois la détresse de certains de nos adhérents.

Ce besoin essentiel de solidarité s'est traduit par des gestes qui honorent nos sections et ces bénévoles : initiatives en direction des soignants et retraités des maisons de retraite, colis aux adhérents, attribution de bouquets pour les anniversaires, liens téléphoniques, visites, masques gratuits, etc.

Ce qui ressort de la situation vécue c'est le besoin immense de solidarité, de fraternité, de bienveillance envers nos adhérents. Nous avons besoin d'humanité, de contacts.

De par sa nature notre association Ensemble & Solidaires – UNRPA aura marqué de son empreinte cette période.

Pour nos adhérents, nos bénévoles auront été un point d'appui, une parole, une attention.

Cette présence a constitué un acte important, parfois la seule pour nos adhérents.

C'est une richesse considérable que nous devons valoriser pour rompre la solitude trop souvent la seule compagne de nos retraités.

Notre utilité n'est pas à démontrer. Au contraire dans cette société où prédomine l'individualisme plus que jamais notre présence sur le terrain est indispensable. Cela implique d'être présents plus fortement partout sur le territoire.

Pour répondre aux immenses besoins de solidarité il faut élargir notre présence, se renforcer en adhérents.

Il ne faut pas céder au recroquevillement sur soi en réduisant les moyens des sections, des fédérations et du national qui aboutirait incontestablement à une réduction de la solidarité alors que partout et pour tous progresse la pauvreté.

Il faut s'adresser résolument à tous les retraités pour qu'ils rejoignent notre belle association Ensemble & Solidaires – UNRPA. C'est en se rassemblant que nous pourrons agir plus efficacement.

Ce début d'année 2021 reste marqué par le COVID 19. Cela nous impose de réfléchir sur la forme et la conduite de nos initiatives. Dans cette période il est plus que jamais nécessaire de garder les liens qui nous unissent à nos adhérents.

Restons nous-mêmes, attentifs, attentionnés et prenons les démarches utiles pour aller à la rencontre de nos adhérents.

Oui, plus que jamais, Ensemble & Solidaires.

Organisation des AG :

Un décret autorise les AG jusqu'au 1er avril 2021 avec possibilité de les faire en visio-conférence. Négocier avec les maires, en fonction de la capacité des salles et des mesures sanitaires. Les fédérations et sections isolées qui peuvent tenir les AG sont invitées à faire connaître les dates au National. Nous ferons le maximum pour y participer.

Actions communes SPF – CNL:

Des contacts seront pris avec le Secours Populaire et la Confédération Nationale du Logement pour envisager des actions communes concernant nos publics communs : précarité des retraites, aménagement de logement, etc...

CCMO :

Un Courrier de l'Union spécial CCMO a été diffusé.

Prochainement, la plaquette, le formulaire d'adhésion et le mandat de résiliation seront adressés par courrier aux responsables de fédérations et sections isolées. Le site Ensemble et Solidaires UNRPA sera mis à jour.

Les arguments en faveur de la CCMO : si vous téléphonez, c'est une personne de la CCMO qui vous répond, et non une plateforme ; les frais de gestion ne sont que de 13 % contre 20 à 25 % pour d'autres mutuelles ou complémentaires santé assurantielles ; La CCMO applique le CSS en fonction des revenus (aide à la complémentaire santé)

CSV :

Une étude est en cours pour envisager les « dons en ligne », avec reçu fiscal systématique. Un appel d'offre sera adressé à plusieurs prestataires

Bilan des 3 derniers mois pour les dons extérieurs et intérieurs : 8343 €

Un mailing est en préparation, il prendra en compte le 100% santé qui sera complet au 1/1/2021 – Si la mise en application entraîne moins de demandes on pourrait envisager l'extension du champ de remboursement (adaptation pour les baignoires – monte escalier, etc.) et envisager peut-être une aide pour la première année de prise en charge à la CCMO pour les adhérents n'ayant pas de mutuelle.

Etude en cours pour le paiement des aides par virement. Cela implique la modification du règlement intérieur et l'obligation pour les demandeurs de fournir un RIB.

Bilan 2020 : prothèses dentaires : 6393 € - prothèses audio : 14206 € - optique : 3792 € - autres : 1400 € soit 26000 euros pour 148 dossiers en 2020. (Environ 200 dossiers en 2019).

Les dossiers qui ont été refusés, sont principalement ceux des couples, dont les revenus dépassent le barème. Nous invitons les responsables à vérifier les barèmes avant envoi des dossiers.

Calendrier des réunions :

Sous réserve des mesures sanitaires, soit en présentiel, soit en visio, soit présentiel et visio:

Les réunions du BN auront lieu toute la journée – 9 h 30

- le 16 mars 2021
- le 13 avril 2021
- le 18 mai 2021 – matin
- le 22 juin 2021
- le 20 juillet 2021

La réunion du BN du 18 Mai 2021 aura lieu le matin et sera suivie de la réunion de la CNA le 18 mai 2021 après midi et 19 mai toute la journée.

Réunion des groupes de travail :

- Suivi des structures - le mercredi 17 mars 2021 à 9 h 30
- Santé – mercredi 17 mars 2021 à 10 h
- Organismes – mercredi 17 mars à 14 h

Rappel : les groupes de travail sont ouverts à tout adhérent intéressé

Point des facturations des désistements du Congrès :

En raison du COVID, 17 auditeurs et 8 délégués inscrits, n'ont pu participer au congrès. Pour les absences justifiées par un certificat médical, le National supportera l'intégralité de la charge. Pour les autres, le bureau national décide d'un partage entre le National et la structure concernée, par un forfait de 150 € pour les auditeurs et 44 € pour les délégués à charge des structures ; et 113 € et 44 € supportés par le National.

Cette situation inédite peut se reproduire et des dispositions précises devront être envisagées au prochain congrès : délais de rétractation, assurance annulation, acompte à l'inscription, etc..

Bilan 2020 :

Le bilan est provisoire et approximatif car quelques fédérations ne respectant pas l'échéancier annuel (cf. solde au 31 octobre) n'ont toujours pas réglé les cotisations. Le bilan prévisionnel ne peut donc prendre en compte qu'une estimation.

Maintenir la solidarité :

La solidarité a été importante en 2020. Les sections ont pris de nombreuses initiatives : fêter les anniversaires, remise de colis, repas quand cela a été possible, reprise d'activités de plein air et de chorales, etc. ; maintien du contact avec les adhérents, selon les conditions sanitaires, beaucoup sont des femmes isolées, - le téléphone est le seul contact quand la visite n'est pas possible. Il faut maintenir la solidarité avec les adhérents pour maintenir les structures. Il faudra poursuivre en 2021 et envisager de nouvelles formes d'activité. Il faut avoir des messages positifs pour nos adhérents. Les AG, repas, sorties, voyages, réunions, salle de jeux seront probablement affectés. Il ne faut rien lâcher, il faut faire les demandes de subvention pour pouvoir poursuivre la solidarité.

Cotisations et budget 2021 :

Cotisation 2021 :

Deux tiers des fédérations et la totalité de sections isolées n'ont pas demandé la réduction de la cotisation nationale; certaines sections isolées ont déjà réglé, dès réception de leur commande, les timbres 2021 à 8 €.

L'essentiel des assemblées générales se tenant de mi-novembre à mi-mars, les sections ont perçu les cotisations 2020 mais n'ont pas pu mener leurs programmes d'activité et de manifestations conviviales, générant ainsi des sommes inutilisées. Nombreuses sont les sections qui prennent sur ces « économies forcées » pour réduire le montant 2021 de la cotisation locale sans remise en cause de la cotisation nationale et de la cotisation fédérale. D'autres reconduisent la cotisation locale au même niveau qu'en 2020. Par ailleurs faire un lien de cause à effet entre le montant de la cotisation nationale avec la perte d'adhérents est un alibi inconsistant car c'est refuser de rechercher les raisons réelles liées à la variété et au nombre des activités proposées aux adhérents, négliger les services de solidarité comme le CSV, le contrat collectif santé conclu avec une vraie mutuelle (CCMO), sous-estimer voire dénigrer toute action revendicative pour l'amélioration des pensions et des conditions de vie des retraités et personnes âgées .

Pour ce qui le concerne le national a continué à fonctionner en se tenant à la disposition de toutes les structures et de leurs responsables, en assurant entre autres la parution du trimestriel, le traitement des demandes au CSV, des réunions des instances élues par le congrès etc. Il a aussi continué à supporter les charges financières incompressibles : charges salariales des employés, impôts, assurances collectives, prestataires (Poste, site informatique, EDF, entretien des équipements, impression et envoi du trimestriel, etc.), entretien des locaux...le tout avec une cotisation maintenue à 8 € depuis plusieurs années et sans bénéficier d'aucune subvention à l'inverse des sections.

Cela a été possible par une politique de réduction drastique des dépenses qui a atteint aujourd'hui ses limites ; aller au-delà pour réduire le montant de la cotisation serait irresponsable car mettant en cause à court terme l'existence même de l'Union.

Après en avoir largement débattu la CNA, à l'unanimité moins une abstention a décidé du maintien à 8 € en 2021 de la cotisation nationale.

Budget 2021 :

Il tient compte de l'impact du COVID sur le monde associatif car les associations de tout ordre vont connaître des activités au ralenti sur plusieurs mois de 2021 et en conséquence d'éventuelles pertes d'adhérents sachant que certaines sections enregistrent une compensation par l'arrivée de nouveaux adhérents. Le budget 2021 prend en compte ce critère, l'incidence du 100% santé sur le CSV, le regain d'intérêt des annonceurs pour notre trimestriel et campagne d'abonnement, l'assurance collective, etc. Il intègre la décision de maintien à 8 € de la cotisation nationale et comme déjà expérimentée la possibilité d'utiliser davantage la visioconférence afin de limiter les frais pour réunions au siège.

Le budget proposé s'en tient en un strict équilibre des dépenses et des recettes sans dégager un excédent d'exploitation.

Vote du budget : adopté à l'unanimité (13 présents et 6 pouvoirs)

Congrès National –

Le Compte rendu est en cours de finalisation. Il sera adressé aux congressistes, aux élus des 3 commissions nationales, aux présidents de fédérations et sections isolées.

Pour info, le Président de l'Allier a réalisé une vidéo d'une heure. Elle pourrait être visionnée à la prochaine CNA. Et mise à disposition des fédérations qui le souhaitent

Référent au Haut Conseil de la famille et de l'âge ; dans le domaine de la maltraitance des personnes âgées

Suite au retrait de Danielle Rollat, Catherine GAUVIN HUE a été désignée pour la remplacer.

Dossier de presse :

Le dossier de presse est en cours de finalisation. Son but est de mieux faire connaître notre association, valoriser nos actions, contribuer au renforcement et renouvellement d'adhérents.

Il pourra être utilisé par les Sections et les Fédérations, il sera mis sur internet, et régulièrement actualisé.